



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

INTRODUCTION

En application de l'article 138 de l'Acte Uniforme portant Harmonisation du Droit des Affaires, le Conseil d'Administration de la CRRH-UEMOA présente à l'Assemblée Générale, son rapport d'activités pour l'année 2015.

Lors de sa session du 19 décembre 2014 à Lomé, le Conseil d'Administration a approuvé un programme d'activités de quarante (40) milliards de FCFA pour la CRRH-UEMOA en 2015 et l'a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2015 qui a autorisé en conséquence, un programme d'émission d'emprunt obligataire d'égal montant, pour financer cette quatrième année de pleine activité opérationnelle de l'institution.

Au 31 décembre 2015, la CRRH-UEMOA a réalisé un niveau d'activités de 18,3 milliards de FCFA, portant à 85,6 milliards de FCFA, le montant total de ressources mobilisées en 42 mois d'activités opérationnelles. Le résultat net en 2015 est de 382 millions de FCFA en augmentation de 39,5% par rapport à celui de l'exercice précédent.

Ces résultats, en nette amélioration par rapport à l'année 2014, sont portés par les performances de l'exploitation comme le relèvement relatif du niveau d'activités. Celui-ci reste cependant en retrait par rapport aux ambitions de la CRRH-UEMOA, le financement de l'habitat dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) souffrant encore du poids persistant des obstacles non financiers relatifs à la gestion foncière et la fiscalité dans les pays de l'Union.

Ce rapport d'activités rappelle le contexte international et régional dans lequel le Conseil d'Administration, avec l'appui de la Direction Générale et du personnel, a obtenu les résultats indiqués ci-dessus, avant de détailler l'activité de la CRRH-UEMOA en 2015 et ses perspectives.

I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET REGIONAL

I – 1 : Le contexte économique international

L'économie mondiale a connu en 2015, selon les données du Fonds Monétaire International (FMI) un taux de croissance de 3,1% en baisse par rapport à celui de l'année 2014 qui était de 3,4 %. Ce recul résulte d'un ralentissement de la croissance économique dans les pays émergents, faiblement compensé par une légère amélioration de l'activité économique dans les pays avancés notamment en Europe.

Aux Etats Unis, l'année 2015 enregistre une croissance de l'activité de 2,5%, confirmant la tendance observée depuis l'année 2014. Il en est de même de la zone Euro, avec toutefois une reprise moins forte s'établissant à 1,5% en 2015, contre 0,9% en 2014. Cette bonne tenue de l'économie dans les pays avancés contraste avec le fléchissement de la croissance économique dans les pays émergents et en développement qui enregistrent un taux de croissance de l'activité à nouveau en baisse pour s'établir à 4% en 2015, contre 4,6% en 2014, entraîné en particulier par le recul de l'activité en Chine, à 6,9% en 2015 contre 7,3% en 2014, recul qui n'est pas suffisamment compensé par la bonne tenue de l'économie indienne dont le taux de croissance s'établit à 7,3% en 2015 comme en 2014.

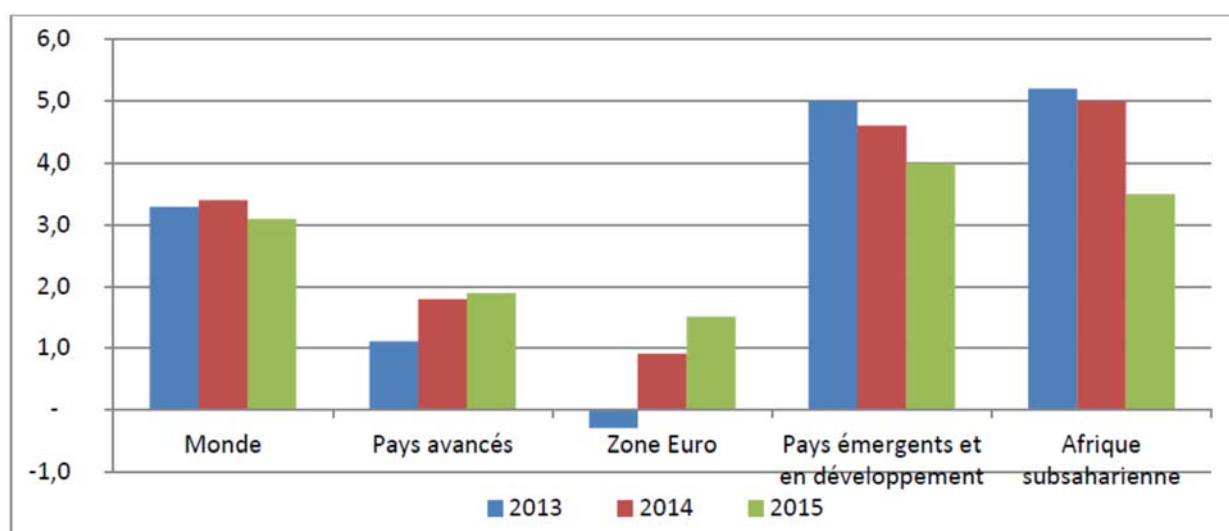
S'agissant de l'Afrique Subsaharienne, la croissance économique s'est affaiblie à 3,5% en 2015 contre 5% en 2014, conséquence de la dégradation des cours des produits de base et de conditions financières internationales défavorables. Cet affaiblissement de la croissance économique en 2015 pourrait s'accroître en dépit de l'allègement de la facture d'importation des produits pétroliers, si l'environnement extérieur continue de se dégrader notamment avec la baisse des cours des matières premières, le

ralentissement de la croissance économique de la Chine ou encore la persistance des risques sécuritaires.

En Afrique Subsaharienne, le taux d'inflation s'établit en moyenne à 7% en 2015 et devrait atteindre 7,25% en 2016 entraîné par la hausse des prix de l'énergie en Afrique du Sud et en Angola, et l'augmentation de prix de produits alimentaires en Ethiopie et en Tanzanie. Dans la Zone franc, l'inflation reste contenue entre 1% et 3%.

Sur les marchés des changes, on retiendra l'appréciation de l'Euro par rapport aux principales devises, à l'exception du dollar américain et de la livre sterling.

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance (%)



Source : Données du FMI (PEM, janvier 2016)

Sur le marché des matières premières, en 2015, les cours des principaux produits d'exportation des pays de l'UEMOA ont connu des évolutions contrastées, à la baisse pour le pétrole brut, le coton, le caoutchouc, l'huile de palme, le café alors que les prix se sont appréciés pour le cacao et la noix de cajou.

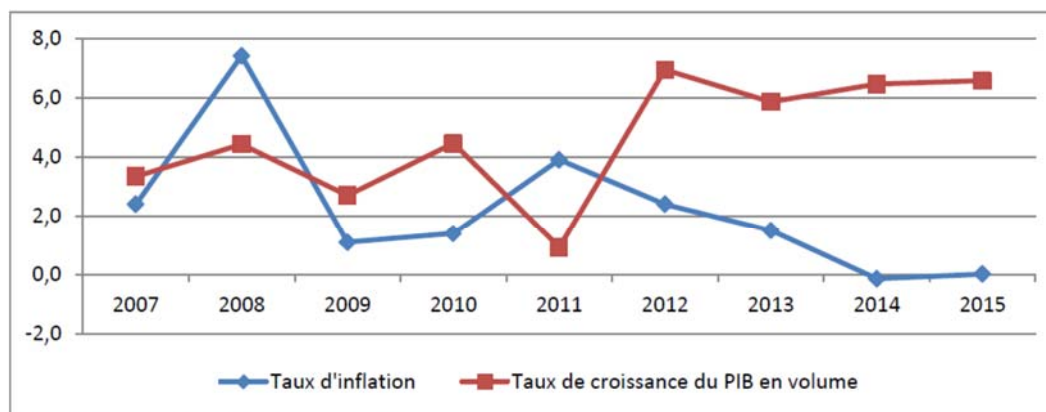
I. 2 : Contexte économique des pays de l'UEMOA en 2015

Les pays de l'UEMOA continuent d'afficher des performances macroéconomiques satisfaisantes en dépit d'un environnement extérieur difficile, caractérisé par la baisse des cours des produits de base. Le taux de croissance économique s'établit à 6,5 % en 2015 contre 6,6% en 2014.

Par pays, la croissance économique en 2015 est de : Benin (5,2%), Burkina Faso (4,4%), Côte d'Ivoire (9,5%), Guinée Bissau (6%), Mali (4,9%), Niger (4,4%), Sénégal (5,4%) et Togo (5,5%).

Comme en 2014, l'activité économique s'est déroulée, en 2015, dans un contexte de stabilité des prix grâce à la baisse des prix du pétrole et de bonnes campagnes agricoles dans la plupart des pays. Le taux d'inflation annuel moyen en 2015 s'est établi à 1% contre -0,1% en 2014.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation de l'UEMOA



Source : Commission de l'UEMOA, INS et BCEAO.

Pour l'année 2016, le taux de croissance moyen anticipé pour l'Union est de 7,2% dans un contexte de maîtrise des prix, de stabilité socio politique, et de maîtrise des risques sécuritaires.

C'est dans ce contexte que la CRRH-UEMOA a réalisé son quatrième exercice de pleine activité opérationnelle et formule ses perspectives pour l'année 2016

II. L'ACTIVITE DE LA CAISSE REGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHECAIRE DE L'UEMOA EN 2015 ET SES RESULTATS

II-1 Les émissions obligataires

Les émissions d'obligations constituent l'activité principale de la CRRH-UEMOA, étant pour le moment, le seul moyen par lequel elle mobilise les ressources longues qui lui permettent de refinancer ses banques actionnaires.

En 2015, la CRRH-UEMOA a émis son cinquième emprunt obligataire et procédé à l'admission à la côte obligataire de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de la quatrième émission obligataire, les obligations « CRRH-UEMOA 6% 2014/2024 ». Le Comité de Politique Monétaire (CPM) a admis ses obligations au refinancement auprès de la Banque Centrale (BCEAO) le 09 septembre 2015.

➤ La réalisation de la cinquième émission obligataire de la CRRH-UEMOA

La CRRH-UEMOA a réalisé en 2015 sa cinquième émission obligataire en 42 mois d'activités opérationnelles et pour un montant de 18,3 milliards de FCFA, avec un taux d'intérêt de 5,85 % l'an net d'impôts sur une durée de 10 ans.

Proposée au marché le 17 décembre 2015, elle a été close le 29 décembre 2015, soit en deux semaines, avec une couverture médiatique limitée et sans road show.

Comme à son habitude, la CRRH-UEMOA a procédé à une consultation ouverte à toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) de l'UEMOA, à l'issue de laquelle Atlantique Finance, la SGI du Groupe Atlantique Business International (ABI) a été retenue comme SGI Conseil pour accompagner la CRRH-UEMOA.

Les 18,3 milliards FCFA mobilisés correspondent à la demande de refinancement faite par onze banques actionnaires issues de cinq pays de l'Union.



Photo de famille à l'occasion de la cérémonie de Signature des instruments de mise à disposition des fonds de la cinquième émission obligataire de la CRRH-UEMOA avec les représentants des banques refinancées

Le transfert des ressources en faveur des banques refinancées a été engagé dès le 30 décembre 2015. Une brève cérémonie de finalisation de la signature des documents contractuels et des instruments de mise à disposition des fonds a eu lieu le jeudi 07 janvier 2016 dans les locaux de la BOAD.

Cette cinquième opération porte à 85,6 milliards de FCFA, le montant total de ressources mobilisées par la CRRH-UEMOA en quarante-deux mois d'activités pour le refinancement des prêts à l'habitat consentis par vingt-neuf de ses banques actionnaires, et pour quarante-cinq opérations de refinancement.

Comme ce fut le cas des opérations précédentes, une demande d'admission au refinancement auprès des guichets de la BCEAO a été faite.

➤ Admission des obligations de la quatrième émission à la côte obligataire de la BRVM

Comme les émissions obligataires précédentes de la CRRH-UEMOA, les obligations de la quatrième émission obligataire ont été admises à la côte obligataire de la BRVM le 25 mai 2015.

La cérémonie de première introduction à la cote obligataire de la BRVM de la quatrième émission a eu lieu à Abidjan. La SGI Conseil de la CRRH-UEMOA pour la 4^{ème} émission était EIC, SGI du groupe ECOBANK



Au total, l'activité en 2015 traduit une reprise relative dont la CRRH-UEMOA recherchera une confirmation en 2016.

Il convient de rappeler que la programmation traditionnelle de quarante milliards de FCFA d'activités par an, intègre aussi une démarche de précaution, celle d'éviter d'avoir à convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour obtenir un relèvement du plafond d'émission obligatoire autorisé si d'aventure, l'institution devait être davantage sollicitée que d'habitude par ses banques actionnaires.

En tenant compte de cette précaution dans la programmation annuelle du niveau d'activités, le montant de 85,6 milliards de FCFA de ressources mobilisées en quarante-deux mois d'activités opérationnelles et la couverture complète de l'Union relèvent d'une certaine performance globale. Cette performance confirme l'opportunité de la promotion de la CRRH-UEMOA et l'adaptation de son mode opératoire au besoin en ressources longues des banques de l'Union pour le financement de l'accès à la propriété immobilière.

II-2 : La Mobilisation de Ressources auprès des partenaires pour le financement de l'habitat et la promotion de la Garantie Hypothécaire

a. Mobilisation de ressources auprès de la KFW

En 2015, l'activité de mobilisation de ressources concessionnelles engagée par la CRRH-UEMOA dès sa mise en place a enregistré ses premiers résultats avec la décision de la KFW de lui accorder un concours de 40 millions d'euros (26,2 Milliards de FCFA) au titre de la promotion de l'accès à la propriété des populations à revenus modestes. Cependant, compte tenu de la jeune expérience de la CRRH-UEMOA d'une part, et d'autre part, de ce qu'elle n'est pas reconnue comme une institution de financement du développement, la KFW a estimé que ce concours ne pouvait être mis en place que par l'intermédiaire de la BOAD, un partenaire traditionnel de coopération de la KFW, et qui le rétrocéderait à la CRRH-UEMOA en F CFA.

C'est dans ce cadre que la KfW a conduit auprès de la CRRH-UEMOA et de la BOAD, une mission d'évaluation en mai 2015 et dont les résultats, jugés concluants, ont permis l'approbation du concours de 20 millions d'euros par les instances de la KfW.

La BOAD a soumis le dossier y afférent à son Conseil d'Administration du 17 décembre 2015, à Niamey, qui l'a approuvé.

Une convention de prêt sera signée avec la BOAD pour la rétrocession de la facilité en 2016. La mobilisation de ce concours permettra à la CRRH-UEMOA de démarrer une première expérience de refinancement de concours à l'habitat social en faveur de ses banques actionnaires.

b. Mobilisation de ressources auprès de la Banque Mondiale

Dans la même dynamique, le projet de mobilisation de ressources concessionnelles auprès de la Banque Mondiale a connu une évolution significative au cours de l'année 2015.

Il convient de rappeler que cette initiative de mobilisation de ressources concessionnelles pour le refinancement de l'accès au logement en faveur des populations à revenus modestes dans les pays de l'UEMOA, initiée par la CRRH-UEMOA avec le concours de la BOAD, bénéficie du soutien du Conseil des Ministres de l'UMOA, qui a réaffirmé lors de ses sessions des 26 septembre 2013 à Ouagadougou et 22 décembre 2014 à Cotonou, son intérêt pour le projet. Il a en conséquence autorisé le Président du Conseil des Ministres de l'UMOA à saisir la Banque Mondiale pour la mise en place auprès des institutions de l'Union et de la CRRH-UEMOA, d'un projet régional Banque Mondiale/UEMOA en faveur du refinancement de l'accès à l'habitat des populations à revenus modestes. Ce soutien a été obtenu grâce au Président de la BOAD qui a permis au Directeur Général de la CRRH-UEMOA de présenter, à chaque fois, au Conseil des Ministres de l'UMOA, le projet régional Banque Mondiale/UEMOA en faveur du refinancement de l'accès à l'habitat des populations à revenus modestes.

Suite à la requête du Président du Conseil des Ministres de l'UMOA, la Banque Mondiale a décidé de faire réaliser, au préalable, une étude sur le financement de l'habitat dans l'UEMOA avec la définition d'une stratégie de financement de l'habitat social. Les termes de référence de cette étude, élaborés en concertation avec la CRRH-UEMOA, incluent la mise en place d'un registre UEMOA des hypothèques. Ce projet, financé par FIRST Initiative de la Banque Mondiale, a démarré et la CRRH-UEMOA a accueilli le 1^{er} décembre 2015, l'équipe Banque Mondiale qui en a la charge. Il est envisagé de mettre en place un Comité de pilotage dont la CRRH-UEMOA sera membre pour le suivi et la validation des principales phases du projet.

FIRST Initiative (The Financial Sector Reform and Strengthening Initiative) est un mécanisme pluri donateurs de dons lancé par la Banque Mondiale en 2002 et qui fournit de l'assistance technique à court et moyen terme pour promouvoir des systèmes financiers plus solides, plus efficaces et plus inclusifs.

Les résultats définitifs de cette étude sont attendus pour juin 2016.

c. Le partenariat avec la SFI

Le partenariat avec la SFI, également engagé depuis plusieurs années, a connu en 2015, une évolution décisive.



La CRRH-UEMOA a en effet accueilli en juillet 2015 une mission d'évaluation de la SFI. Les conclusions de la mission ont abouti le 16 octobre 2015, à la décision favorable du Comité de Crédit de cette institution de prendre une participation de 2 millions de dollars US (1 100 MFCFA) au capital de la CRRH-UEMOA, et de lui accorder, si besoin, une ligne de crédit de 50 millions de dollars US sur 15 ans.

Les négociations se poursuivent pour concrétiser, dans les premiers mois de 2016, la prise de participation de la SFI au capital de la CRRH-UEMOA dont elle deviendrait le deuxième actionnaire par le niveau de participation détenu. Le Conseil d'Administration a retenu de différer pour le moment l'acceptation de l'offre de prêt.

Ce partenariat avec la SFI bénéficie du soutien actif de la BOAD en sa qualité de sponsor de la CRRH-UEMOA.

II.3. La mise en place de la garantie hypothécaire

Les échanges avec les compagnies d'assurance progressent à présent sur une base bilatérale, l'approche corporatiste adoptée jusqu'à présent s'étant révélée assez peu productive. Ces échanges permettent d'espérer la mise en place d'une police ou d'une caution dans un proche avenir.

II-4 : L'actionnariat de la CRRH-UEMOA

L'actionnariat de la CRRH-UEMOA était constitué au 31 décembre 2014 de quarante-huit banques commerciales de l'Union et trois actionnaires institutionnels, la BOAD, la BIDC, et SHELTER Afrique, pour un capital 5 732 M FCFA.

Le 11 mai 2015, lors de la sixième augmentation de capital depuis sa création, la CRRH-UEMOA a accueilli la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne de Côte d'Ivoire (CNCE) qui a pris une participation de 100 MFCFA, portant le nombre d'actionnaires de la CRRH-UEMOA au 31 décembre 2015 à cinquante-trois, dont cinquante banques commerciales de l'Union et trois institutionnels pour un capital de 5 832 M FCFA.

Les cinquante (50) banques commerciales actionnaires de la CRRH-UEMOA sur les cent dix-huit (118) que comptent l'Union, soit 42 % des établissements bancaires de l'Union, renforcent sa vocation d'institution de place d'autant que leur capacité cumulée de mise en place de prêts à l'habitat est significativement supérieure à 42 %.

Le Conseil d'Administration poursuit l'effort de promotion de la CRRH-UEMOA auprès des banques de l'Union qui n'en sont pas encore actionnaires pour conforter cette vocation d'établissement de place et faire de la CRRH-UEMOA, le canal privilégié de promotion du financement de l'habitat dans l'UEMOA.

L'actionnariat de la CRRH-UEMOA au 31 décembre 2015 figure en annexe 1

II-5 : La vie des organes délibérants

Les organes délibérants de la CRRH-UEMOA ont fonctionné normalement en 2015 avec le souci de renforcement de la qualité de la gouvernance engagé en décembre 2013 par le Conseil d'Administration.



II-5-1-a : Les réunions du Conseil d'Administrations

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en 2015. La première réunion a eu lieu le 11 mai 2015 à Lomé. La seconde réunion, initialement programmée pour le mois de décembre 2015, a été, pour des raisons de concordance des agendas des administrateurs, décalée au 06 janvier 2016.



Session du Conseil d'Administration du 15 mai 2015

Les éléments les plus significatifs des deux sessions du Conseil d'Administration de l'année 2015 sont :

- en mai 2015, l'arrêté des comptes de l'exercice 2014 et la proposition d'augmentation du capital de la CRRH-UEMOA en faveur de la CNCE, la poursuite du renforcement de la gouvernance de la CRRH-UEMOA par notamment :
 - la révision des statuts, pour tenir compte de l'entrée en vigueur de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et groupements d'intérêt économiques, des recommandations de la Commission Bancaire lors de sa mission de vérification auprès de la CRRH-UEMOA en mars/avril 2014, et de l'expérience propre de l'institution après quatre opérations ;
 - la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de la Commission Bancaire ;
 - le renforcement de la gouvernance avec la relecture des textes relatifs à l'Organisation et à la Gestion de la CRRH-UEMOA, dont les manuels de procédures administratives et financières, de procédures comptables et de contrôle ;
 - l'adoption de textes relatifs à la gestion des ressources humaines, avec un code d'éthique et de déontologie du personnel.

- le 06 janvier 2016 :
 - l'actualisation du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration ;

- l'approbation du programme d'activités et du budget de la CRRH-UEMOA pour l'exercice 2016 ;
- le renouvellement de la dérogation aux critères d'éligibilité pour le refinancement auprès de la CRRH-UEMOA pour une nouvelle période de deux (2) ans ;
- l'augmentation du capital de la CRRH-UEMOA en faveur de Coris Bank Cote d'Ivoire, Coris Bank Burkina, et de la Banque Malienne de Solidarité (BMS) ;
- l'augmentation du capital de la CRRH-UEMOA en faveur de la SFI ;
- l'approbation de la ligne de crédit KFW de 40 millions d'euros en faveur du refinancement par la CRRH-UEMOA de l'accès à la propriété immobilière des populations à revenus modestes ;
- le renouvellement des membres du Comité des Engagements de la CRRH-UEMOA

II-5-1-b : Les réunions du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, émanation du Conseil d'Administration, s'est réuni à deux reprises en 2015.

Lors de sa session du 21 avril 2015, le Comité a, outre la revue du suivi de l'exécution de ses précédentes recommandations, procédé :

- au suivi de l'exécution des recommandations de la Commission Bancaire et apprécié le taux d'exécution de 97 % de ces recommandations ;
- au suivi du rapport du contrôle interne pour l'année 2015 avec l'approbation de la méthodologie d'élaboration de la cartographie des risques de la CRRH-UEMOA ;
- à l'évaluation du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2014 ;
- l'approbation du planning de contrôle interne pour l'année 2015.

Il convient de souligner, au titre de la revue de l'exécution des recommandations antérieures, le recrutement du Chef du Service de l'Audit et du Contrôle Interne, à la satisfaction du Comité d'Audit.

La cartographie des risques de la CRRH-UEMOA élaborée par le Chef de Service de l'Audit et du Contrôle Interne a été approuvée par le Comité d'Audit et mise en exécution.

Lors de sa session du 13 novembre 2015, le Comité d'Audit a procédé à :

- la revue de l'activité et des comptes de la CRRH-UEMOA au 30 septembre 2015 ;
- la revue de l'exécution des recommandations du Comité d'Audit, de la Commission Bancaire et des Commissaires aux comptes ;
- l'approbation de la Charte du Comité d'Audit de la CRRH-UEMOA ;
- le suivi du plan d'actions issu de la cartographie des risques ;
- l'approbation du programme pluri annuel de contrôles 2015/2017.

II-5-1-c : Les réunions du Comité des Engagements.



Le Comité des Engagements s'est réuni une seule fois en 2015, pour traiter des demandes de refinancement de la cinquième opération de refinancement de la CRRH-UEMOA.

A cette occasion, le Comité a fait des propositions en faveur de réunions plus régulières en sus de l'approbation des opérations de refinancement. Elles sont à l'étude.

La liste des membres du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et du Comité des Engagements figurent en annexe 6.

II- 6 La gestion des risques et la notation

II-6-1 : La supervision et le contrôle du portefeuille

L'année 2015 a été marquée également par un renforcement des efforts de supervision des banques refinancées pour le suivi des engagements, la gestion des risques associés aux portefeuilles reçus en garantie et la régularisation des portefeuilles au titre de la dérogation aux critères d'éligibilité au refinancement auprès de la CRRH-UEMOA.

Ainsi, en 2015, 20 banques représentant 26 portefeuilles sur les 34 refinancés au 31 décembre 2015, ont fait l'objet de missions de supervision.

Ces missions de supervision ont, le plus souvent, été précédées ou accompagnées de séances d'information des banques actionnaires et non actionnaires, afin de mieux expliquer les opérations de refinancement auprès de la CRRH-UEMOA, les procédures qui les gouvernent et leurs exigences. Ces sessions d'informations ont été conduites en 2015 en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal, sous l'autorité du Directeur Général.



Session d'information des banques à Niamey le 24 mai 2015



Session d'information des banques à Dakar le 09 septembre 2015



Session d'information des banques à Bamako le 14 octobre 2015

En mars 2015, la CRRH-UEMOA a recruté un Chef du Service de l'Audit et du Contrôle Interne. Ce renforcement des compétences de la CRRH-UEMOA en matière de contrôle a permis le démarrage des missions de contrôle de second niveau auprès des banques refinancées en commençant par le Togo.

En outre, avec ce recrutement, la CRRH-UEMOA a élaboré une cartographie de ses risques et défini un plan d'actions pour la gestion de ces risques en fonction de leur niveau critique.

Enfin, au titre de la gestion des risques, la CRRH-UEMOA a engagé la mise en place de son plan de continuité et de reprise d'activités. Dans ce cadre, un contrat a été signé avec la société Sungard qui assure les mêmes services de continuité et de reprise de l'activité pour la BOAD pour une durée de trois (3) ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

Par ailleurs, pour tenir compte du risque réglementaire relatif à la mise en œuvre prochaine dans l'UEMOA des normes réglementaires et prudentielles issues de l'application des normes Bâle II et Bâle III, la CRRH-UEMOA a commandité une étude sur l'impact de l'application de ces normes sur son activité et son développement d'une part, et d'autre part, les mesures préventives que dictent la bonne gestion de cet impact. Les propositions faites par les consultants seront mises en œuvre en 2016, après approbation du Conseil d'Administration.

II-6-2 La notation de la CRRH-UEMOA

La CRRH-UEMOA, avec ses quatre (4) émissions obligataires de 2012 à 2014, s'est établie en émetteur institutionnel régulier du marché, avec la performance de n'avoir jamais eu à produire une garantie externe ou une notation.

Il se trouve que le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) fait de la notation ou la production d'une garantie à première demande, une condition préalable d'accès au marché financier.

En 2015, afin d'établir sur le marché la qualité exacte de sa signature, ouvrir davantage le marché de ses titres aux investisseurs non régionaux, et se conformer aux exigences réglementaires, la CRRH-UEMOA a requis les services d'une des deux agences de notation agréées dans l'UEMOA.

La notation a été effectivement réalisée par l'agence Bloomfield Investment Corporation, avec un résultat plutôt satisfaisant pour la CRRH-UEMOA qui apparaît à date comme l'institution financière la mieux notée sur le marché financier et bancaire de l'Union, avec les notes suivantes :



	Échelle de notation	Monnaie	Note actualisée	Note Précédente	Perspective
Long Terme	Régionale	CFA	AA	N/A	Stable
Court Terme	Régionale	CFA	A1	N/A	Positive

« Sur le long terme : Qualité de crédit très élevée. Les facteurs de protection sont très forts. Les changements néfastes au niveau des affaires, des conditions économiques ou financières vont accroître les risques d'investissements, quoique de manière très peu significative.

Sur le court terme : Certitude de remboursement en temps opportun très élevée. Les facteurs de liquidité sont excellents et soutenus par de bons facteurs de protection des éléments essentiels. Les facteurs de risque sont mineurs. »

Il convient de noter que Bloomfield Investment Corporation avait déjà noté Shelter Afrique et avait par conséquent une certaine connaissance de ce secteur sur le continent et dans l'UEMOA.

Ces notes ont fait l'objet d'une communication médias en appui à la cinquième émission obligataire de la CRRH-UEMOA en décembre 2015.

II - 7. Les moyens mis en œuvre

Pour réaliser le niveau d'activités de 40 Mds de FCFA retenu au titre de l'année 2015, le Conseil d'Administration du 19 décembre 2014, a accordé à la Direction Générale, un budget se décomposant comme suit en FCFA :

Produits	987 098 379
Charges	582 295 517
Investissements	29 606 700

L'exécution budgétaire au 31.12.2015 se résume comme suit en FCFA :

Libellés	Prévision 2015 (a)	Réalisation au 31/12/2015 (b)	Ecart (a-b)	Taux d'exécution (b/a)
Produits	987 098 379	790 194 732	196 903 647	80,1%
Charges	582 295 517	422 455 262	159 840 255	72,5%
Investissements	29 606 700	13 794 813	15 811 887	46,6%

Pour une prévision budgétaire de 987 M FCFA de produits, les réalisations au 31 décembre 2015 se sont établies à 790 M FCFA, représentant 80,1 % du montant budgétisé, pour un niveau d'activités représentant 45,71 % du niveau prévisionnel.

S'agissant des charges et des investissements, elles ont été respectivement contenues à 422 M FCFA, soit 73% du budget et 13,7 M FCFA soit 46,6%, reflet de la prudence et de la modestie financière qu'observe

traditionnellement l'Institution dans l'exécution du budget, soutenu par la forte mobilisation de l'équipe en place. L'appui constant de la BOAD et de partenaires au développement tels que l'AFD ont également contribué à réduire les charges de la CRRH-UEMOA en 2015.

III - LES RESULTATS DE LA CRRH-UEMOA EN 2015

Le capital initial de la CRRH-UEMOA, de 3 426 M FCFA, s'est renforcé avec l'adhésion de Shelter Afrique, de la BIDC, des BSIC, des BICI, de la S.I.B, des filiales du Groupe ECOBANK opérant dans les pays de l'UEMOA, de la Banque de l'Habitat du Sénégal, de la Bank Of Arica du Togo, d'Orabank Côte d'Ivoire, de l'Union Togolaise de Banques et de la CNCE CI pour s'établir à 5 832 M FCFA, totalement libéré, au 31 décembre 2015.

L'actionnariat de la CRRH-UEMOA au 31 décembre 2015 figure en annexe 1.

III-1. Les Comptes d'Exploitation de la CRRH-UEMOA

En termes d'activités, la CRRH-UEMOA a réalisé une émission d'emprunt obligataire pour un montant de 18,3 milliards FCFA pour une durée de 10 ans.

Les comptes de résultats de la CRRH-UEMOA au 31/12/2015 figurent en annexe 3 et se résument comme suit (en M FCFA) :

Libellés	2013	2014	2015	Var 2014/2013	Var 2015/2014
Produits d'exploitation bancaires	3 431	3 844	4 707	12,0%	22,4%
Charges d'exploitation bancaires	2 719	3 217	3 926	18,3%	22,1%
Produit net bancaire	712	627	780	-11,9%	24,4%
Produits généraux	31	15	90	-51,6%	500,0%
Frais de personnel	68	118	137	73,5%	16,0%
Autres frais généraux	268	222	325	-17,2%	46,4%
Résultat brut d'exploitation	407	302	408	-25,8%	35,2%
Dotations aux amortissements et provisions/immobilisations	57	56	32	-1,8%	-42,9%
Marge de couverture s/risques	350	246	376	-29,7%	53,0%
Reprise de provisions et récupération sur créances amorties	-	-			
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	-	-			
Dotations provisions pour risques bancaires généraux	-	-			
Résultat d'exploitation	350	246	376	-29,7%	53,0%
Autres produits	26	28	6	7,7%	-78,9%
Autres charges	4	-		-100,0%	
Résultat avant impôt	372	274	382	-26,3%	39,5%
Impôt sur le BIC	-				
Résultat net	372	274	382	-26,3%	39,5%

Les produits d'exploitation sont constitués des intérêts perçus sur le placement des fonds propres, de la commission de marge flat de 1% prélevée sur les refinancements octroyés aux banques, des intérêts courus et non échus des prêts de refinancement et du transfert des charges relatives à l'émission d'emprunts obligataires.

Les charges d'exploitation bancaire sont constituées des intérêts courus et non échus des emprunts obligataires, des intérêts courus et non échus des emprunts subordonnés et des frais d'émission des emprunts obligataires.

Les produits généraux sont constitués de la subvention reçue de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la promotion et l'institutionnalisation de la CRRH-UEMOA.

Les autres produits sont constitués des quote - parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat de l'exercice.

Les frais du personnel supportés au cours de l'exercice 2015 se sont établis à 137 M FCFA.

Les frais généraux comprennent des honoraires payés ou dus aux Commissaires aux comptes au titre de leur mission de certification des comptes, au notaire pour les formalités relatives à l'augmentation du capital intervenue en mai 2015, aux coûts des missions réalisées en 2015, aux frais d'organisation des Conseils d'Administrations de mai 2015 et janvier 2016 et aux frais d'assistance technique accordés par le Conseil au personnel BOAD détaché auprès de la CRRH-UEMOA. D'un montant total de 462 M FCFA (+36%), ils intègrent les charges du budget spécial autorisé par le Conseil d'Administration à concurrence de 90 M FCFA pour les actions d'institutionnalisation et de renforcement de capacités de la CRRH-UEMOA dont le financement est conditionné à la mobilisation de ressources auprès des partenaires au développement à cet effet. Ces produits sont comptabilisés en subventions d'exploitation.

Hors charges et produits du budget spécial, l'évolution des frais généraux en 2015 est de 9% alors que le Produit Net Bancaire est de 24%. Le coefficient d'exploitation déterminé dans ces conditions s'établit à 54% en 2015 contre 63% en 2014. Avec la prise en compte des charges financées par les partenaires au développement, il est de 57% au 31 décembre 2015.

Les dotations aux amortissements concernent notamment les frais d'établissement amortis sur trois (03) années, les logiciels amortis sur trois (03) années, le matériel bureautique et informatique amorti sur cinq ans (05).

Au bénéfice de l'Accord de siège dont elle dispose avec l'Etat Togolais, la CRRH-UEMOA est exonérée de l'impôt sur les BIC.

Le résultat net de l'exercice 2015 s'établit à 382 M FCFA. Il marque un retour au niveau du résultat réalisé en 2013.

Il convient de signaler que la CRRH-UEMOA continue de bénéficier, en 2015, du soutien de la BOAD qui assure la rémunération du management mis à sa disposition et lui apporte l'assistance de ses services techniques. De même, l'Agence Française de Développement assure le financement de certaines charges d'institutionnalisation et de renforcement des capacités de l'Institution.

L'assistance à titre gracieux de la BOAD s'achève en 2015.

III-2. Le Bilan de la CRRH-UEMOA

Le bilan résumé de la CRRH-UEMOA au 31.12.2015 se présente comme suit (en M FCFA) :

Exercice	2013	2014	2015	Var 2014/2013	Var 2015/2014
ACTIF					
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	60 107	72 815	84 982	21%	17%
Créances sur la clientèle					
Opérations sur titres et opérations diverses	1 212	3 604	18 295	197%	408%
Valeurs immobilisées	114	76	63	-33%	-17%
TOTAL ACTIF	61 433	76 495	103 340	25%	35%
PASSIF					
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	0				
Dettes à l'égard de la clientèle	0				
Dettes représentées par un titre	49 814	60 447	72 330	21%	20%
Opérations sur titres et opérations diverses	2 841	5 758	19 432	103%	237%
Provisions, fonds propres et assimilés	8 778	10 290	11 578	17%	13%
Emprunts subordonnés	2 593	3 368	4 153	30%	23%
Subventions d'investissements	21	0	0	-100%	
Fonds affectés	0	0	0		
Provisions pour risques et charges	0	0	0		
FRBG	0	0	0		
Primes liées au capital	54	121	142	124%	17%
Réserves	63	119	160	89%	34%
Capital	5 316	5 732	5 832	8%	2%
Report à nouveau	359	676	909	88%	34%
Résultat de l'exercice	372	274	382	-26%	39%
TOTAL PASSIF	61 433	76 495	103 340	25%	35%
HORS BILAN					
	2 013	2 014	2 015	Var 2014/2013	Var 2015/2014
Engagements donnés	0				
Engagements reçus	26 710	30 001	40 696	12%	36%

Au 31.12.2015, le total bilan de la CRRH-UEMOA s'établit à 103 340 M FCFA.

Il est essentiellement composé, à l'actif, de la trésorerie de la CRRH-UEMOA constituée notamment du capital libéré et placé auprès des banques de l'Union, des prêts de refinancement octroyés aux banques de l'union.

Les opérations sur titres et opérations diverses comportent notamment les intérêts courus non échus des refinancements, des prêts subordonnés, des débiteurs divers et des intérêts à recevoir pour le mois de décembre 2015 sur les fonds placés.

Les valeurs immobilisées se composent essentiellement des logiciels comptables et de gestion des opérations, du matériel informatique et bureautique.

Le passif comprend essentiellement les dettes représentées par un titre (72 330 M FCFA), les fonds propres dont le capital libéré (5 832 M FCFA), le résultat bénéficiaire de l'exercice (382 M FCFA) et les emprunts subordonnés (4 153 MFCFA). Les opérations diverses couvrent les dettes rattachées aux emprunts obligataires (intérêts courus non échus), les avances de trésorerie reçues des banques refinancées pour le paiement de l'échéance du 17 janvier 2016, ainsi que des dettes fournisseurs.

La CRRH-UEMOA présente par conséquent une situation financière saine et équilibrée.

La présentation détaillée du bilan figure en annexe 4.

En hors bilan, aucun engagement n'a été pris en faveur des banques au 31.12.2015, par contre la CRRH-UEMOA a reçu en garantie des engagements de 40 696 MFCFA relatifs au nantissement des portefeuilles des banques refinancées.

> Les ratios prudentiels de la CRRH-UEMOA

Au 31.12.2015, les ratios prudentiels de la CRRH-UEMOA se présentent comme suit :

Exercice	2013	2014	2015	NORMES
- Fonds propres effectifs	8 418	10 013	10 629	3 000 MFCFA
- Fonds propres effectifs/Risques	70%	68%	62%	8% Min
- (Participation + Immobilisations)/FPE	1%	1%	1%	100% Max
- Coefficient de liquidité	248%	450%	266%	75% Min
- Coefficient de couverture des EMLT/Ress Stables	114%	114%	98%	75% Min

Il convient de rappeler qu'en vertu des dispositions de son agrément, la CRRH-UEMOA bénéficie pour une durée de cinq (5) ans à compter du 11 novembre 2011, d'une dérogation à la norme prudentielle limitant les prêts accordés aux principaux actionnaires, aux Administrateurs, aux dirigeants et au personnel à 20% des fonds propres effectifs.

Une demande de renouvellement de cette dérogation a été introduite auprès des autorités de régulation.

IV - LES PERSPECTIVES

Les signaux positifs de l'environnement économique en faveur du développement du financement de l'habitat en 2015 devraient perdurer en 2016, avec l'accélération du taux de croissance économique estimée à 7,2 % dans les pays de l'Union, la poursuite des réformes structurelles et la généralisation des politiques volontaristes en faveur du logement tenant compte tant des aspects financiers que non financiers. Ces politiques volontaristes accordent aussi une priorité au logement social avec, dans certains pays, la promotion de villes nouvelles.

L'articulation évidente entre dividende démographique, urbanisation et accès au logement s'installe ainsi progressivement dans la formulation des politiques publiques. Elle a contribué à l'adhésion rapide et forte des Ministres des Finances à la proposition faite par la CRRH-UEMOA et la BOAD de saisir la Banque Mondiale d'une requête en faveur de la mise en place d'un projet Régional Banque Mondiale/UEMOA pour le financement concessionnel du logement et de l'immobilier dans l'UEMOA.

L'initiative commence à prospérer et la CRRH-UEMOA déploiera ses meilleurs efforts, de concert avec les institutions de l'Union, pour la concrétisation des résultats de l'étude sur le diagnostic du financement de l'habitat social dans l'UEMOA.

Outre la mobilisation de ressources concessionnelles pour le refinancement de l'accès à la propriété des populations à revenus modestes, la CRRH-UEMOA reste également sensible à l'allègement des obstacles non financiers, particulièrement ceux relatifs à la gestion du foncier, qui entravent encore l'accès à la propriété dans nos pays. A ce titre, elle renforcera sa coopération avec la Commission de l'UEMOA pour la promotion du foncier urbain dans les pays de l'Union.

Par ailleurs, la décision de la Société Financière Internationale (SFI) de prendre une participation de deux



(2) millions de dollars au capital de la CRRH-UEMOA concrétise l'intérêt de certaines institutions financières internationales pour la CRRH-UEMOA et son modèle. La souscription de la SFI devrait contribuer à accélérer le développement de la CRRH-UEMOA en lui apportant le bénéfice d'autres expériences et modèles de promotion de l'accès à la propriété de par le monde, tout en renforçant sa coopération avec certains partenaires externes au développement comme la Banque Mondiale. C'est aussi un point d'appui pour la CRRH-UEMOA dans la recherche des meilleures propositions de standardisation des pratiques relatives au prêt à l'habitat et sa gestion dans les pays de l'UEMOA. Le Conseil d'Administration veille par conséquent à ce que la Direction Générale finalise cette souscription dans les meilleures conditions économiques et financières.

Dans ce contexte, les priorités d'actions retenues par le Conseil d'Administration pour l'année 2016 s'organisent autour des points suivants :

- le démarrage effectif du refinancement de prêts au logement sur ressources concessionnelles obtenues de la KFW ;
- une plus grande sensibilisation de ses actionnaires à la production de prêts à l'habitat et au recours au refinancement auprès de la CRRH-UEMOA ; la poursuite de la sensibilisation des autorités nationales aux difficultés rencontrées par les banques actionnaires dans l'immatriculation et la conservation hypothécaire afin de leur permettre de respecter les engagements souscrits auprès de la CRRH-UEMOA mais aussi de promouvoir plus aisément l'accès à la propriété foncière dans le cadre des politiques de promotion de l'habitat ;

la concrétisation de la garantie hypothécaire, dans une démarche sélective, autour de la formule retenue par les banques lors de l'atelier de validation en concertation avec les assureurs volontaires et les autorités administratives des pays de l'Union ;

- l'accélération de l'instruction du projet régional Banque Mondiale/UEMOA afin d'y trouver une base de stabilisation de l'activité de la CRRH-UEMOA à un niveau satisfaisant dès 2017.

L'année 2016, première année de l'autonomie de la CRRH-UEMOA, sollicitera tant les actionnaires pour l'amélioration significative du niveau d'activités en 2016 que le management pour la conduite des réformes de renforcement de la gouvernance et de promotion du refinancement auprès de la CRRH-UEMOA. La coopération avec la KFW, et la SFI ainsi que l'accélération du projet Banque Mondiale/UEMOA, sous l'autorité du Conseil d'Administration devraient cependant faciliter l'exercice.

C'est dans le cadre de ces perspectives que le Conseil d'Administration a retenu un niveau d'activités de quarante-six (46) milliards de FCFA pour l'année 2016.

V – CONCLUSIONS

L'année 2015 est la quatrième année de pleine activité opérationnelle pour la CRRH-UEMOA et s'achève à nouveau avec un résultat bénéficiaire de 382 millions de FCFA, et une activité en progression significative par rapport à l'exercice 2014.

Cependant, le succès du modèle économique et financier de la CRRH-UEMOA auprès des actionnaires et des investisseurs, et la confirmation de sa contribution distinctive à l'amélioration du financement du logement dans l'Union se heurtent toujours aux insuffisances institutionnelles et légales de l'immatriculation et de la conservation foncière.

Dans ce contexte, l'exigence d'un retour au modèle initial de fonctionnement de la CRRH-UEMOA, quoiqu'indispensable, appelle un pilotage délicat permettant de préserver la contribution de l'institution au financement de l'habitat dans les pays de l'UEMOA, dans la phase transitoire précédant la mise en place du projet Banque Mondiale/UEMOA.

L'adhésion régulière de nouvelles banques commerciales, les décisions de la KfW d'octroyer une ligne de refinancement de prêts concessionnels à l'habitat de 40 M d'euros, et celle de la SFI pour une prise de participation de 2 M USD, confirment l'intérêt constant du système bancaire de l'UEMOA, de partenaires extérieurs au développement, ainsi que d'institutions financières internationales de financement pour l'accès à la propriété immobilière dans les pays de l'UEMOA.

Enfin, le démarrage de l'étude sur le financement de l'habitat dans l'UEMOA, préalable retenu par la Banque Mondiale pour l'instruction de la requête du Conseil des Ministres de l'UEMOA en faveur de la mise en place d'un projet Banque Mondiale/UEMOA, ouvre de réelles perspectives d'amélioration du financement de l'accession à la propriété pour les populations à revenus modestes. Cette évolution significative est également à mettre à l'actif de la CRRH-UEMOA qui a animé ce projet jusqu'à présent, sous les orientations du Conseil d'Administration.

Ces dynamiques positives confirment l'ouverture croissante du potentiel du financement et du refinancement de l'habitat dans les pays de l'UEMOA, et par conséquent le marché accessible à la CRRH-UEMOA, au prix de délicats arbitrages.

Monsieur Christian ADOVELANDE
Président du Conseil d'Administration

Liste des annexes

Annexe 1	:	Actionnariat de la CRRH-UEMOA au 31.12.2015
Annexe 2	:	Décisions du Conseil des Ministres de l'UEMOA sur le projet régional BANQUE MONDIALE/UEMOA pour le financement concessionnel de l'habitat et de l'immobilier
Annexe 3	:	Comptes de résultat de la CRRH-UEMOA du 31.12.2013 au 31.12.2015
Annexe 4	:	Bilans de la CRRH-UEMOA du 31.12.2013 au 31.12.2015
Annexe 5	:	Ratios prudentiels du 31.12.2013 au 31.12.2015
Annexe 6	:	Compositions du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et du Comité des Engagements de la CRRH-UEMOA au 31.12.2015

ANNEXE 1

ACTIONNARIAT DE LA CRRH-UEMOA AU 31.12.2015

	NOM DE L'ETABLISSEMENT	FCFA	Nbre d'actions	%
	BENIN	383 000 000	38 300	6,6
1	BANQUE ATLANTIQUE BENIN	43 000 000	4 300	0,7
2	ORABANK BENIN	90 000 000	9 000	1,5
3	BANK OF AFRICA BENIN	100 000 000	10 000	1,7
4	BANQUE DE L'HABITAT DU BENIN	100 000 000	10 000	1,7
5	BSIC-BENIN	25 000 000	2 500	0,4
6	ECOBANK BENIN	25 000 000	2 500	0,4
	BURKINA FASO	384 000 000	38 400	6,6
7	BCB-BURKINA	100 000 000	10 000	1,7
8	BANQUE ATLANTIQUE BURKINA FASO	43 000 000	4 300	0,7
9	BANQUE DE L'HABITAT DU BURKINA	25 000 000	2 500	0,4
10	BANK OF AFRICA BURKINA	100 000 000	10 000	1,7
11	BICIA DU BURKINA	56 000 000	5 600	1,0
12	BSIC-BURKINA-FASO	25 000 000	2 500	0,4
13	ECOBANK BURKINA FASO	35 000 000	3 500	0,6
	NIGER	373 000 000	37 300	6,4
14	BIA-NIGER	100 000 000	10 000	1,7
15	BANQUE ATLANTIQUE NIAMEY	43 000 000	4 300	0,7
16	SOCIETE NIGERIENNE DE BANQUE	100 000 000	10 000	1,7
17	BANK OF AFRICA NIGER	100 000 000	10 000	1,7
18	BSIC- NIGER	25 000 000	2 500	0,4
19	ECOBANK NIGER	5 000 000	500	0,1
	GUINEE BISSAU	55 000 000	5 500	0,9
20	BAO-BISSAU	50 000 000	5 000	0,9
21	ECOBANK BISSAU	5 000 000	500	0,1
	TOGO	1 608 000 000	160 800	27,6
22	BOAD-LOME	750 000 000	75 000	12,9
23	BIDC	500 000 000	50 000	8,6
24	BANQUE ATLANTIQUE TOGO	43 000 000	4 300	0,7
25	ORABANK TOGO	60 000 000	6 000	1,0
26	BSIC -TOGO	30 000 000	3 000	0,5
27	BANK OF AFRICA TOGO	100 000 000	10 000	1,7
28	ECOBANK TOGO	25 000 000	2 500	0,4
29	UTB	100 000 000	10 000	1,7
	COTE D'IVOIRE	1 411 570 000	141 157	24,2
30	BANK OF AFRICA COTE D'IVOIRE	100 000 000	10 000	1,7
31	BIAO COTE D'IVOIRE	450 000 000	45 000	7,7
32	BNI ABIDJAN COTE D'IVOIRE	100 000 000	10 000	1,7
33	BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE	43 000 000	4 300	0,7
34	BICICI ABIDJAN	133 000 000	13 300	2,3
35	BSIC-COTE D'IVOIRE	25 000 000	2 500	0,4
36	ECOBANK COTE D'IVOIRE	45 000 000	4 500	0,8
37	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	200 000 000	20 000	3,4
38	ORABANK CI	215 570 000	21 557	3,7
39	CNCE	100 000 000	10 000	1,7
	SENEGAL	746 000 000	74 600	12,8
40	CBAO-DAKAR SENEGAL	200 000 000	20 000	3,4
41	BSIC SENEGAL	25 000 000	2 500	0,4
42	BANQUE ATLANTIQUE SENEGAL	43 000 000	4 300	0,7
43	BANK OF AFRICA SENEGAL	100 000 000	10 000	1,7
44	BICIS	93 000 000	9 300	1,6
45	ECOBANK SENEGAL	35 000 000	3 500	0,6
46	Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS)	250 000 000	25 000	4,3
	MALI	411 000 000	41 100	7,0
47	BANQUE ATLANTIQUE MALI	43 000 000	4 300	0,7
48	BSIC MALI	25 000 000	2 500	0,4
49	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	200 000 000	20 000	3,4
50	BANK OF AFRICA MALI	100 000 000	10 000	1,7
51	BICIM BAMAKO	18 000 000	1 800	0,3
52	ECOBANK MALI	25 000 000	2 500	0,4
	HORS ZONE	460 000 000	46 000	7,9
53	SHELTER AFRIQUE	460 000 000	46 000	7,9
	TOTAL	5 831 570 000	583 157	100,0

**ANNEXE 2 : DECISION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEMOA SUR LE PROJET REGIONAL
BANQUE MONDIALE/UEMOA POUR LE FINANCEMENT CONCESSIONNEL DE L'HABITAT ET DE
L'IMMOBILIER**

DECISION N° 026/2014/CM/UMOA/BOAD

**RELATIVE A L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA MOBILISATION
DE RESSOURCES CONCESSIONNELLES POUR
LE FINANCEMENT DU LOGEMENT ET DE L'IMMOBILIER
DANS LES PAYS DE L'UEMOA**



DECEMBRE 2014

LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA,

Vu le Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;

Vu l'Accord en date du 14 Novembre 1973 instituant une Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;

Vu les statuts de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA ;

Vu le dossier intitulé « Etat d'avancement des initiatives en faveur de la mobilisation de ressources concessionnelles pour le financement du logement et de l'immobilier dans les pays de l'UEMOA », soumis au Conseil des Ministres de l'UMOA en sa session du 26 septembre 2013 à Ouagadougou en République du Faso ;

Vu les délibérations du Conseil des Ministres ;

Vu la Décision N° 020/2014/CM/UMOA/BOAD du 29 janvier 2014, relative à la mobilisation de ressources concessionnelles pour le financement du logement et de l'immobilier dans les pays de l'UEMOA ;

Vu le dossier intitulé « Etat d'avancement de la mobilisation de ressources concessionnelles pour le financement du logement et de l'immobilier dans les pays de l'UEMOA », soumis au Conseil des Ministres de l'UMOA en sa session du 22 décembre 2014 ;

DECIDE :

1. D'autoriser le Président du Conseil des Ministres à :
 - confirmer auprès de la Banque Mondiale, la priorité stratégique que les Etats de l'UEMOA attachent à l'amélioration du financement de l'habitat social et de l'immobilier dans l'Union telle qu'énoncé dans la décision n° 020/2014/CM/UMOA/BOAD du 29 janvier 2014 susvisée ;
 - solliciter, formellement, auprès de la Banque Mondiale, la mise en place auprès des institutions de l'Union et de la CRRH-UEMOA, d'un projet régional en faveur de l'habitat social et de l'immobilier incluant une ligne de crédit IDA pour le refinancement de l'habitat social.
2. La présente décision prend effet pour compter du 22 décembre 2014 et sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 22 décembre 2014

Pour le Conseil des Ministres de l'UMOA
Le Président en exercice


Gilles BAILLET
Ministre des Finances
de la République du Niger

ANNEXE N°3**COMPTES DE RESULTAT DE LA CRRH-UEMOA DU 31.12.2013 AU 31.12.2015**

Exercice	31-déc. -13	31-déc. -14	31-déc. -15	var. 2014/2013	var. 2014/2015
Produits d'exploitation bancaires	3 430	3 844	4 707	12%	22%
a) produits sur opérations de trésorerie et op	2 489	3 325	4 074	34%	23%
b) produits sur opérations avec la clientèle					
c) produits sur opérations sur titres et sur o	102	155	184	52%	19%
d) produits sur opérations de hors bilan					
e) Commissions	274	155	183	-43%	18%
f) Produits divers d'exploitation bancaires	565	209	266	-63%	27%
Charges d'exploitation bancaires	2 718	3 217	3 926	18%	22%
a) charges sur opérations de trésorerie et opé	3	2	4	-33%	90%
b) Intérêts et charges assimilées dettes repré	2 613	3 060	3 738	17%	22%
c) Charges sur compte bloqués d'actionnaires o	102	155	184	52%	19%
d) charges sur opérations de change					
e) charges sur prestations de services financi	-				
Produit net bancaire	712	627	780	-12%	24%
Produits généraux d'exploitation	31	15	90	-52%	500%
Frais généraux	336	340	462	1%	36%
frais de personnel	68	118	137	74%	16%
autres frais généraux	268	222	325	-17%	46%
Résultat brut d'exploitation	407	302	408	-26%	35%
Amortissements	- 57	- 56	- 32	-2%	-43%
a) reprise sur amortissement et provisions des immobilisations					
b) dotations aux amortissements et provisions	57	56	32	-2%	-43%
Marge de couverture des risques	350	246	376	-30%	53%
Provisions					
a) reprise de provisions et récupération sur c	-	-	-		
b) dotations provisions et pertes sur créances	-	-	-		
c) dotations provisions pour risques bancaires	-	-	-		
Résultat d'exploitation	350	246	376	-30%	53%
Autres produits	26	28	6	8%	-79%
a) produits exceptionnels	26	28	6	8%	-79%
b) profits sur exercices antérieurs					
Autres charges	4	-	-	-100%	
a) charges exceptionnelles	4	-	-	-100%	
b) pertes sur exercices antérieurs	-				
Résultat avant impôts	372	274	382	-26%	39,5%
Impôts sur le BIC					
Résultat net	372	274	382	-26%	40%

BILAN DE LA CRRH-UEMOA DU 31.12.2013 AU 31.12.2015**BILAN
Actif**

Exercice	31-déc.-13	31-déc.-14	31-déc.-15	Var. 2014/2013	Var.2014/2015
1° Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	60 107	72 815	84 982	21%	17%
a) Caisse					
b) BCEAO					
c) Comptes ordinaires débiteurs	2 286	3 620	2 175	58%	-40%
d) Dépôts de garantie					
e) Comptes de prêts	49 798	60 397	70 175	21%	16%
f) Dépôts à terme	8 023	8 798	12 632	10%	44%
Total opérations de trésorerie et opérations interbancaires	60 107	72 815	84 982	21%	17%
2° Créances sur la clientèle	0	0	0		
a) Encours nets des crédits	0	0	0		
crédits à court terme					
crédits à moyen terme					
crédits à long terme					
b) Créances en souffrance	0	0	0		
impayés ou immobilisées					
douteuses ou litigieuses					
Total opérations avec la clientèle	0	0	0		
3° Opérations sur titres et opérations diverses	1 213	3 604	18 295	197%	408%
a) Titres de placement					
b) Débiteurs divers					
c) Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat					
d) Comptes d'ordre et divers et autres actifs	1 213	3 604	18 295	197%	408%
Total opérations sur titres et opérations diverses	1 213	3 604	18 295	197%	408%
4° Valeurs immobilisées	113	76	63	-33%	-17%
a) Immobilisations financières	0	0	0	-100%	
b) Dépôts et cautionnements					
c) Immobilisations d'exploitation	113	76	63	-33%	-17%
immobilisations incorporelles	44	14	14	-68%	0%
immobilisations corporelles	69	62	49	-10%	-21%
Total valeurs immobilisées	113	76	63	-33%	-17%
TOTAL ACTIF	61 433	76 495	103 340	25%	35%

HORS BILAN

Engagements donnés					
a) Engagements de financement					
en faveur d'établissements de crédit	0	0	0	0	0
en faveur clientèle					
b) Engagement de garantie					
d'ordre d'établissements de crédit					
d'ordre de la clientèle					
c) Engagements sur titres					
TOTAL	0	0	0	0	0

BILAN DE LA CRRH-UEMOA DU 31.12.2013 AU 31.12.2015BILAN
Passif

Exercice	31-déc.-13	31-déc.-14	31-déc.-15	Var. 2014/2013	Var.2014/2015
1' Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	0	0	0		
a) Comptes ordinaires créditeurs		0	0		
b) Comptes d'emprunts		0	0		
c) Autres sommes dues		0	0		
Total opérations de trésorerie et opérations interbancaires	0	0	0		
2' Dettes à l'égard de la clientèle	0	0	0		
a) Comptes à vue					
b) Comptes à terme					
c) Comptes d'épargne					
d) Dépôts de garantie					
e) Autres sommes dues					
Total opérations avec la clientèle	0	0	0		
3' Dettes représentées par un titre	49 814	60 447	72 330	21%	20%
4' Opérations sur titres et opérations diverses	2 841	5 758	19 432	103%	237%
a) Créiteurs divers	113	172	110	52%	-36%
b) Comptes d'ordre et divers	2 728	5 587	19 322	105%	246%
Total opérations sur titres et opérations diverses	2 841	5 758	19 432	103%	237%
5' Provisions, fonds propres et assimilés	8 778	10 290	11 578	17%	13%
a) Subvention d'inv & Fonds affectés	21	0	0	-102%	-100%
b) Provisions pour risques et charges	0	0	0		
c) FRBG	0	0	0		
d) Emprunt subordonné	2 593	3 368	4 153	30%	23%
e) Primes liées au capital	54	121	142	124%	17%
f) Réserves	63	119	160	89%	34%
g) Capital (appelé, versé)	5 316	5 732	5 832	8%	2%
h) Report à nouveau	359	676	909	88%	34%
i) Résultat en instance d'affectation	0	0	0		
j) Résultat de l'exercice	372	274	382	-26%	39%
Total provisions, fonds propres et assimilés	8 778	10 290	11 578	17%	13%
TOTAL PASSIF	61 433	76 495	103 340	25%	35%

HORS BILAN

Engagements reçus					
a) Engagements de financement					
reçus d'établissements de crédit					
reçus de la clientèle					
b) Engagement de garantie	26 710	30 001	40 696	12,32%	35,65%
reçus des établissements de crédit	26 710	30 001	40 696	12,32%	35,65%
reçus de la clientèle					
c) Engagements sur titres					

ANNEXE N°5**RATIOS PRUDENTIELS DE LA CRRH-UEMOA AU 31.12.2015**

Exercice	2013	2014	2015	NORMES
- Fonds propres effectifs	8 418	10 013	10 629	3 000 MFCFA
- Fonds propres effectifs/Risques	70%	68%	62%	8% Min
- (Participation + Immobilisations)/FPE	1%	1%	1%	100% Max
- Coefficient de liquidité	248%	450%	266%	75% Min
- Coefficient de couverture des EMLT/Ress Stables	114%	114%	98%	75% Min

ANNEXE 6**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRRH-UEMOA AU 31.12.2015**

	<u>Institutions</u>	<u>Représentants Permanents</u>	<u>Qualité</u>
<u>1</u>		M. Christian ADOVELANDE	Président
<u>2</u>	BOAD	M. Christian N. D. AGOSSA	Membre
<u>3</u>	SHELTER AFRIQUE	M. James MUGERWA	Membre
<u>4</u>	BIDC	M. Abdoulaye FALL	Membre
<u>5</u>	BIAO Côte d'Ivoire	M. Philippe ATTOBRA	Membre
<u>6</u>	Bank of Africa Bénin	M. Paulin Laurent COSSI	Membre
<u>7</u>	Bank of Africa Mali	M. Paul DERREUMAUX	Membre
<u>8</u>	Banque Atlantique Mali	M. Souleymane DIARRASSOUBA	Membre
<u>9</u>	BICI Côte d'Ivoire	M. Yao KOUASSI	Membre

COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT DE LA CRRH-UEMOA AU 31.12.2015

Nom et prénoms	Qualité	Institutions
M. Paulin Laurent COSSI	Président	Bank of Africa Bénin
M. Abdoulaye FALL	Membre	BIDC
M. Yao KOUASSI	Membre	BICI Côte d'Ivoire

COMPOSITION DU COMITE DES ENGAGEMENTS DE LA CRRH-UEMOA AU 31.12.2015

	Personne Morale/Personne Physique	Représentant
1	Président	M. Christian N. D. AGOSSA
2	Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	M. Maxime AKPACA
2	SHELTER AFRIQUE	M. Mouhamadou GUEYE
4	BIAO Côte d'Ivoire	M. Philippe ATTOBRA
5	Banque Internationale pour le Mali (BIM)	M. Cheickna Bounajim CISSE
6	Orabank	M. Patrick MESTRALLET
7	Banque Atlantique	M. Armel SAWADOGO